



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent GUY, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

Étaient présents : M. Vincent GUY, M. Patrice DERUE, Mme Corinne RAFFLIN, M. Benoit TIXIER, M. Laurent COSSY, Mme Bénédicte LEFER, M. Daniel HUVET, Mme Francine HERMANT.

Était Excusé :

Pouvoir : M. Julien BRIARD donne pouvoir à Mme Bénédicte LEFER, M. Arnaud GOUNEL donne pouvoir à M. Patrice DERUE, M. Jany ROUPSY donne pouvoir à M Vincent GUY.

Était Absent : M. Raphael BONETTI, Mme Aurore DURBECQ, M. Franck LASSALLE, M. Jany ROUPSY, M. Julien BRIARD, M. Arnaud GOUNEL, M. Alexandre CATTIER

Nombre de présents : 08 Nombre d'absents : 07 Nombre d'absents excusés : 3

Secrétaire élu : M. Daniel HUVET

• Délibérations

➤ Rapport d'Activités du Grand Reims 2023 : délibération n°40-2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39 qui dispose que le Président d'un EPCI adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Vu le rapport présenté par la Communauté urbaine du Grand Reims pour l'année 2023,

Vu la note de synthèse valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la communication au Conseil municipal du rapport d'activités 2023 de la Communauté urbaine du Grand Reims, joint en annexe.

➤ Tarif Concessions Cimetière : délibération n°41-2024

Le maire propose de revoir la délibération du 8/12/2003 afin de créer des nouvelles catégories de concessions et d'actualiser les tarifs des dites concessions :

Tarifs du Cimetière et du Columbarium

30 Ans : 400.00 €

50 ans : 800.00 €

Perpétuité : 1200.00 €

Columbarium 30 ans : 700.00 €

Conformément à l'article L.2213-7 (et suivants) et R.2223-1 (et suivants) du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le renouvellement se fait après la date d'expiration, la durée se fera par rétroaction à partir de la fin de la concession antérieure.

A défaut de renouvellement, l'emplacement pourra faire l'objet d'une procédure de reprise de la concession (procédure légale) et pourra être revendu pour d'autres familles.

Les contenus seront alors déposés dans l'ossuaire communal après la procédure de reprise légale.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, les nouvelles catégories de concessions et les tarifs exposés ci-dessus.

➤ **Acquisition Parcelle de bois CATTIER** : délibération n°42-2024

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de se porter acquéreur de la parcelle de terrain cadastrée C16 « la Miserelle », d'une superficie de 31a80ca, appartenant au Groupement Forestier CATTIER.

L'acquisition se ferait pour un montant total de 1590.00€ soit une valeur de 5000€/ha .

Le Conseil Municipal, Ayant ouï le Maire en son exposé,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Accepte l'acquisition du terrain évoqué ci-dessus et autorise le maire à signer tous les actes afférents.

➤ **Mise à jour RIFSEEP** : délibération n°43 2024

Projet en attente de validation par le CDG 51

➤ **Réfection du portail de l'église** : délibération n°44 2024

Le maire demande de valider le budget maximal alloué pour la réfection des ouvrants du portail de l'église dans la limite de la somme de 6823.87€ TTC correspondant au devis de l'entreprise ART ET TECHNIQUE DU BOIS et d'autoriser le maire à signer la commande correspondante.

Une consultation de deux entreprises sera réalisée et leurs réponses prise en compte sous réserve qu'elle parvienne en mairie avant un mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTÉ à l'unanimité, le montant maximal de 6823.87€ TTC pour la réfection du portail de l'église.

- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

➤ **Fonds de soutien au Grand Reims pour le foudre** : délibération n°45 2024

La maîtrise d'œuvre a actualisé le devis concernant le projet de réalisation d'un abri pour le foudre communal.

Mr Le Maire demande aux membres du conseil de valider le nouveau devis du projet de construction et demande de délibérer pour solliciter le fonds de soutien du Grand Reims :

Sur la base de 225 760.00€ HT:

Communauté Urbaine du Grand Reims 80 000,00€

Le conseil, après avoir entendu M. Le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité

DÉCIDE

D'autoriser le maire à signer une demande de fonds de soutien au Grand Reims relatif a ce projet.

Compte-rendu des commissions et autres

▪ **Finances -Ressources Humaines**

- Photocopieur

Démarchage téléphonique et offre de prix « surprenante » avec avance de trésorerie par la société CONNEXX GROUPE sur un photocopieur CANON. Ne sera pas suivie.

- Certification d'adressage

Il reste la prise en charge de 3 cas particuliers, la mise en forme définitive et l'intégration à la base nationale.

- Cimetière

Le dossier de consultation a été réalisé à partir des données remontées par Vincent et Jean Claude, et des recherches de Corinne sur un cahier des charges adapté.

Un travail d'entretien du cimetière est en cours par Jean Claude.

Les évacuations eaux pluviales de l'église vont être peintes et posées sur des piquets en bois afin de les rendre plus discrètes

L'opportunité de mettre en place un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres est à discuter. Les emplacements possibles sont limités (abords immédiats de l'église côté ouest, emplacements difficilement utilisables côté nord-Est)

- Cotisation pôle emploi

La cotisation va être mise en place à partir de novembre 2024.

- Dossier Abri pour le Foudre

Délibération 45 – 2024 pour la subvention

- Pacte Financier et Fiscal de la CUGR

La communauté lance une réflexion sur la mise à jour du pacte financier et fiscal avec le cabinet Michel Klopfer. Enjeu : les attributions de compensations, les mutualisations, les échanges financiers entre la CU et les communes.

- Contrat Collectif Prévoyance

Il s'agit de prévoir la mise en place, avec le CDG51, des nouvelles obligations en matière de prévoyance.

- Box Orange salle des Fêtes

La nouvelle Box est en mairie. Patrice s'est proposé pour en assurer le branchement.

Un Rendez-vous Orange est prévu le 3 décembre prochain pour finaliser si nécessaire.

▪ Voiries, Bois, Sources, Eau potable

- Petites interventions

Candélabre Gallois : toujours en cours, circuit administratif Grand Reims. Facture ENEDIS transmise à la commune et retransmise à la CUGR

Rue privée – Gallois : pb de conformité des réseaux d'eau potable / réseau d'assainissement.

Toujours en attente du côté Grand Reims. Courrier recommandé Gallois reçu. Recherche documentaire en cours, pas d'information dans les comptes rendus de conseil municipal

Panneaux Zone 30 et marquage au sol – **Devis marquage au sol à signer – Panneaux Zone 30 à fixer sur les entrées du village en commande au Grand Reims**

Repositionnement du miroir en bas de la rue du Chalet suite à la pose de la signalisation viticole : à faire, fixation un peu difficile à remonter.

Trottoirs Châtaigner Fourchu : pas d'intervention programmée malgré les relances.

- Aire de retournement

Versement de la subvention réalisé : 20 746,29 €

- Marquage stationnement

Opération Place Pommery, avec mise en place de clous à poursuivre, dans l'attente d'un effacement satisfaisant des marquages en place.

Opération Jules Hansen partiellement réalisée avec des difficultés.

- Diagnostic Assainissement

Retour du comité de pilotage qui a été repoussé au 27 juillet 2024

- Bornes de recharges

Modification du projet suite à des imprécisions dans l'analyse des possibilités de branchements. L'emplacement sera finalement rue de la belle image, en face de la salle des fêtes.

Le prix de revente du Kw/h sera à prendre en délibération en tenant compte du prix d'achat du KW/h au SIEM et des prix pratiqués par les autres opérateurs.

Une communication explicative sera à faire sur le sujet.

- Avaloirs – orages

Le curage est à faire

• Bâtiments :

- Projets divers

- Couverture Cheminée de la Mairie devis signé à l'entreprise Garnier : intervention envisagée en octobre 2024 mais l'entreprise n'a donné aucune date d'intervention à ce jour. Une nouvelle relance sera faite.

- Logement 4 place Pommery (Sandrine Bourin) : la vitre de la porte d'entrée est fissurée alors que celle-ci a été remplacée en juillet 2024 ; l'entreprise AVENIR PVC a été contactée pour un diagnostic. L'eau du sanitaire du rez de chaussée du logement s'évacue difficilement ; un diagnostic sera demandé à l'entreprise HUTASSE lors de la visite d'entretien de la chaudière.

- Fontaine : les lampes Led ont été remplacés ; la pompe est à nouveau arrêtée – une intervention est à programmer.

- Réglette d'éclairage du balcon Mairie : une réglette dégradée a été supprimée et la seconde a été recentrée par l'entreprise IDCELEC

- Salle des fêtes

Modification du contrat pour intégration d'un article précisant l'obligation de disposer d'un téléphone mobile.

Mise en place d'un nouveau règlement intérieur

- Transition énergétique

En attente retour du rapport du Pré diagnostic Energétique réalisé par AGENCIA pour les bâtiments de la mairie, salle des fêtes, presbytère

- Sinistre Restaurant :

Sinistre déclaré à MMA (Restaurant) et Groupama (Commune) pour la vitre de la porte d'entrée : prise en charge en cours.

- Equipement grenier Mairie

Monter une équipe de 4 personnes pour une demi-journée installation et déménagement des dossiers Mairie

- Travaux Eglise

Modification des abats sons : nouveau contrôle, à priori toujours pas de soucis.

Modification des lucarnes pour supprimer les infiltrations : mise en place de joints. Non satisfaisant. A revoir avec l'architecte

Suivi tâches sur le plafond du bas-côté ouest : test de reprise non satisfaisant. Intervention de reprise à prévoir

Orgue : la restauration se poursuivra après la pose du châssis fixe derrière l'orgue – fin prévu fin novembre

Sacristie : Suite aux remplacement des fenêtres: reprise des peinture programmées.

Eclairage de l'église : Point lumineux installé pour l'éclairage clocher côté rue n'est pas satisfaisant: plusieurs options sont à l'étude. Il est prévu de réaliser un test réel sur site pour évaluer le bon positionnement.

Inauguration – première étape : 6 décembre 2024, jour de la Saint-Nicolas

En première approche : confirmation de la venue de Etienne Vetö, évêque auxiliaire

Automate de l'horloge et des cloches: remplacement réalisé par BODET. Programmation à reprendre.

Rénovation et entretien chauffage : à prendre en charge par la paroisse, 2 261,05 € - don à faire

- Mobilier Salle des fêtes

Plusieurs devis sollicités. Des prototypes de tables et de chaises ont été livrés pour des essais.

Travail de la commission à finaliser pour valider un choix définitif. Au plus tard au conseil de décembre

- Boulangerie

Convocation au tribunal le 5 décembre 2024

Collecte de données pour appuyer notre position lors des échanges avec le magistrat.

- Communication vie associative :

- Chignotin

Préparation du prochain numéro à lancer.

- Conseil municipal des jeunes

Participation à la fête de la science.

- Comité des fêtes

Toujours en veille. Gestion positive des accès au matériel pour les manifestations municipales.

- Manifestations

Fête de la science – 11 octobre 2024 : bilan positif

Marché de Noël

Consultation des commerces de Chigny en cours. Consultation du marché en cours. Difficile à mettre en place

Champagne Day

Organisation sécurité réalisée

Organisation mise en place en cours, disponibilités le vendredi 25 ?

- Mur de frappe tennis et annulation du bal

Demande du Tennis pour recréer un mur de frappe

Annulation du bal

- Sentier Vigneron.

Subvention FEADER de plus de 205 333,76 € reçue par l'AOC

- Développement et embellissement du village

- Sentier Vigneron – Aire de jeux

Aire de jeu : adaptation et compléments à poursuivre avec mise en place d'une clôture, toujours en cours.

Signalisation de sécurité étang (petits panneaux ENEDIS) : réalisé

- Arrosage automatique :

Remplacement des programmeurs en cours

- Plantations talus gallois - arbustes

Entretien à revoir.

Plantations bulbes à prévoir

- Label Villages Fleuri

Pose panneaux signalisation « deux fleurs » réalisée.

- Loge de Vigne – Vign'Art

Site en place.

Refaire une signalétique communale pour le tunnel Vign'Art

- Chemins du vivant :

Opportunité : toujours des budgets disponibles

- Cimetières

Désherbage à faire/poursuivre. Programme pour la Toussaint

Maintien de la végétalisation sur les sites déjà enherbés proprement.

- Talus rue de Ludes :

Intervention Arts de la taille réalisée et fleurissement complémentaire réalisé.

- **CCAS**

- Goûter des Anciens et Noël des enfants le 13 Décembre 2024

Organisation gaufres en place

Colis de Noël commandés

Cadeaux pour les enfants en cours de commande

Liste définitive en cours

Inscriptions en cours

- Rencontre Plurial – animations seniors

Réunion prévue le 24 octobre prochain à 17h00

- **Questions diverses**

- Renouvellement agrément des caméras de vidéo protection

Retour prévu pour octobre 2024

Passage sur site le 16 septembre 2024

Toujours en attente.

Voir réalisation dossier AIPD

- Grand Reims

PLUIH : dossier Zéro Artificialisation nette

Dossier projets sur la commune transmis

Sacré Trail : bilan positif, mais problème d'horaires sur la fin de parcours, dotations bénévoles limitées.

Tableau Vert : démarche de révision du tableau vert qui recense les voiries en cours. Des difficultés de méthode.

Pompiers : confirmation du maintien des pompiers de Chigny en centre rattaché à Verzenay. Maintien des locaux avec le dispositif actuel.

- Coteaux Propres

5 octobre, peu ou pas de représentants de la section locale.

Prochain conseil municipal le 11 Décembre 2024.

Fin de séance à 21h00